

Reprendre ou céder une entreprise : transentreprise.com

Toutes les entreprises s'inscrivent dans un cycle de vie : de la création à la transmission, en passant par le développement. Les Chambres de Commerce et d'Industrie les accompagnent dans toutes ces phases grâce au travail réalisé, sur le terrain, par leurs conseillers. Transmettre est une étape capitale dans la vie de l'entreprise car du succès de l'opération, dépendra sa pérennité et un futur développement. Transmettre relève d'une gageure. Il faut réussir à réunir un acheteur et vendeur dont les intérêts convergent. Pour ce faire, un outil existe depuis 35 ans et il a fait ses preuves au niveau national : **transentreprise.com**. Une plateforme qui facilite la mise en relations entre les cédants et les repreneurs.

Ce dispositif intègre l'ensemble du processus de transmission et concerne tous les secteurs d'activité : artisanat, commerce, hôtellerie, restauration, négoce, services et industries, sur une grande partie de l'hexagone. Focus sur l'outil indispensable de la transmission/reprise.

Un réseau de proximité pour un dispositif global

La proximité, les conseillers Création/Transmission/Reprise des CCI en font preuve au quotidien. Ils côtoient porteurs de projets,



Transentreprise
REPRENDRE ET CEDER UNE ENTREPRISE

créateurs, chefs d'entreprise en quête de croissance externe ou bien encore des cédants prêts à passer le relai. Ils sont à l'écoute et l'on sait qu'en cette période de crise, ils sont plus que jamais indispensables. Cette oreille attentive est complétée par l'expertise de tous les acteurs de la transmission tels que les notaires, agents immobiliers, experts comptables, avocats ou mandataires judiciaires, ... afin de sécuriser les reprises d'entreprises et préserver la dynamique territoriale.

De ce fait, le dispositif global transentreprise.com, qui est opérationnel sur quasiment l'ensemble de la France, répond en tout point à la nécessité de mise en relation directe entre un vendeur et un acquéreur, à un

moment donné, sur un territoire donné.

Transentreprise est la plateforme qui offre l'opportunité aux cédants et repreneurs de se rencontrer, pour faire avancer et aboutir leur projet, avec le soutien des Conseils qui les accompagnent.

transentreprise.com fait converger les intérêts des cédants/repreneurs

Outil créé pour la transmission d'entreprises, la plateforme Transentreprise représente une véritable bourse aux opportunités en proposant :

- des offres d'entreprises à reprendre et de locaux vacants dans 78 départements,
- un espace personnel où le repreneur qui peut décrire son

projet, enregistrer ses critères de recherche et s'abonner à une alerte mail,

- un guide cédant et un guide repreneur aux méthodologies approuvées.

Les offres qualifiées sont actualisées tous les jours et bénéficient d'une belle exposition sur le site Transentreprise qui comptabilise plus de 54 000 visiteurs par mois. En 2020, près de 32.000 demandes de mise en relation ont été déposées sur le site Transentreprise par des repreneurs en quête d'une entreprise à reprendre.

transentreprise.com en 2020 : les chiffres

En 2020, ce sont 4382 affaires qui ont été mises en vente sur l'ensemble du réseau Transentreprise. En région Auvergne Rhône-Alpes, 903 affaires ont été mises en vente. 1289 ventes ont été conclues sur l'hexagone, 281 dans la région. Parmi les 4044 repreneurs qui ont créé un compte, 553 d'entre eux ont cité le Puy-de-Dôme comme département d'implantation envisagé. Ces chiffres montrent que le territoire économique vit au rythme de la création mais aussi de la reprise d'entreprises.

Renseignements :

T. 04 73 43 43 43
ccc@puy-de-dome.cci.fr
www.transentreprise.com

VOS ÉLUS EN ACTION



Marie-Luce BOZOM
Présidente de la Commission Création/Reprise/Transmission d'Entreprise

Je me réjouis toujours autant de constater que des dispositifs initiés et imaginés par l'Auvergne, grâce à une analyse terrain pertinente, trouvent aujourd'hui un écho national. C'est justement le cas avec l'outil Transentreprise. Cette plateforme qui met intelligemment en relation cédants et repreneurs a vu le jour à Clermont-Ferrand il y a quelques années. Aujourd'hui, le partenariat signé entre la CCI Puy-de-Dôme et le Crédit Agricole et qui formalise la prise en charge d'une partie du coût de l'audit de l'entreprise du cédant, prouve que nous savons également co-construire des outils qui apportent des réponses concrètes à nos chefs d'entreprises. En cette période tumultueuse, utiliser cet outil objectif, c'est mettre toutes les chances de son côté pour assurer la suite de son entreprise. Être accompagné pour préparer des jours meilleurs, une devise vérifiée tous les jours par la CCI Puy-de-Dôme !



Transentreprise...une dynamique d'attractivité au service des territoires !

Le parcours vers la reprise ou transmission peut ressembler à un labyrinthe, le parcours du cédant ou repreneur peut être compliqué, les choix difficiles. La bourse « cédants et repreneurs » Transentreprise*, tel qu'il est conçu et animé par la CCI, simplifie, facilite la transmission d'entreprise et l'entrepreneuriat. Une clé indispensable pour pérenniser le pour la préservation et le développement économique local, maintenir les savoir-faire, accueillir de nouveaux talents sur notre territoire.

La CCI dispose d'une connaissance fine du tissu économique et d'une relation à l'entreprise qui en fait un opérateur tiers de confiance indispensable d'accompagnement à la résilience et d'accélération de la dynamique d'attractivité des territoires.

*Transentreprise est un dispositif géré par les CCI et les CMA en partenariat avec les professionnels de la transmission.

Claude Barbin, Président de la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole




WEBINAIRE CCI

9 Février 19h

Relancer la machine, améliorer votre compétitivité pour mieux vendre !

LEUROPÉ EN REGION Auvergne-Rhône-Alpes
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
CCI PUY-DE-DÔME CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

WEBINAIRE ■ RENDEZ-VOUS CE SOIR À 19 HEURES !

Relancer la machine, améliorer votre compétitivité pour mieux vendre !

Soyez en ligne mardi 09 février de 19h à 20h afin d'acquiescer toute l'information actualisée sur le dispositif TOP proposé par CCI Puy-de-Dôme dans l'accompagnement à la compétitivité des entreprises.

Introduction du webinar par le Président de CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole, Monsieur Claude BARBIN.

Marc Torre, responsable du service Commerce SAP Tourisme, présentera

le dispositif TOP compétitivité, entièrement pris en charge par le fond européen FEDER avec la réalisation d'un diagnostic global de l'entreprise pour améliorer ses performances. Cela consiste à effectuer l'analyse des points forts et des faiblesses des différentes fonctions clés de l'entreprise : pilotage, finances, Ressources-Humaines, digitalisation, commercialisation... Une feuille de route avec 3 accompagnements spécifiques à l'entreprise est ensuite établie par le conseiller entreprises. Enfin, un bilan

à 6 mois permet de faire le point sur l'appropriation des préconisations et d'identifier les points de difficultés.

De nombreux témoignages d'entreprises du secteur du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et du commerce viendront illustrer le propos.

Événement gratuit sur inscription obligatoire.

Renseignements :

evenements@puy-de-dome.cci.fr